

légale ; c'est de celle-là que nous avons parlé jusqu'à présent et nous avons été obligés de reconnaître qu'elle n'avait de valeur qu'à la condition d'être franchement répressive.

La seconde consiste dans l'éducation morale des coupables, dans les conseils qu'on leur donne, dans les encouragements qu'on leur apporte, dans l'assistance qu'on leur prête. Tandis que la première œuvre est basée sur l'intimidation, la seconde est faite tout entière de bienveillance, de bonté, de charité. L'une et l'autre sont indispensables. Si nous voulons réussir dans ce grand travail, que dis-je ? dans ce grand devoir du relèvement des êtres pervers et dangereux, agissons par la légitime défense et la force, sans doute, mais n'oublions jamais d'agir en même temps par la persuasion et l'humanité !

C'est sur ce mot que je désire terminer.

* * *

MESSIEURS,

Un grand malheur a frappé cette année notre Université ; la mort nous a enlevé précipitamment Forir, l'un de nos collègues pour lequel nous éprouvions tous la plus profonde estime et la plus grande affection.

Forir était né à Liège le 1^{er} janvier 1856. Après des études brillantes, il devint ingénieur civil des mines en 1879. Le 30 septembre 1880, il fut nommé conservateur des collections de minéralogie et de géologie. Le 29 février 1883, il fut choisi comme répétiteur. Son travail ne se bornait pas à l'exercice de ces fonctions. Tous ceux qui s'occupent de géologie connaissent ses nombreuses cartes, ainsi que les planchettes exécutées, soit par lui seul, soit en collaboration, et toujours remarquables par les soins

et la précision qu'il y apportait. On connaît ses recherches sur les fossiles crétacés de la Belgique, ainsi que ses études sur la stratigraphie du massif cambrien de Stavelot.

Mais, ce que nous devons rappeler surtout, à cause de leur importance scientifique et pratique à la fois, ce sont les admirables mémoires de Forir sur le nouveau bassin houiller de la Campine. Plus que tout autre, il contribua à la connaissance géologique de ce bassin ; aussi, une des plus puissantes sociétés constituées pour exploiter les richesses minérales de cette partie de notre pays, la Société des Charbonnages de Beeringen, s'était-elle attaché ce savant à titre de géologue conseil.

Henri Forir nous a quitté à un moment où nous comptons plus que jamais sur l'admirable vigueur de son intelligence et sur son incomparable activité pour le voir continuer les puissants travaux qu'il avait commencés. Ses collègues et ses élèves ne l'oublieront pas ; ils lui conserveront, en souvenir, la respectueuse affection que méritait cet homme d'une science si élevée et d'une si franche bonté !

